



Référence dans le domaine du mécénat d'entreprise, Prométhéa propose à ses membres de rejoindre un ou plusieurs des collectifs d'entreprises mécènes qu'elle a initié.

La notion de mécénat collectif, c'est-à-dire le fait que plusieurs entreprises unissent leurs forces autour d'un projet commun, représente une piste d'avenir pour notre société tant cette forme de mécénat est porteuse de valeurs riches de sens : solidarité, coopération, collaboration, partage. C'est pourquoi le mécénat collectif s'adresse à des entreprises soucieuses d'apporter leur pierre à l'édifice du bien commun.

Rejoindre un collectif mécène comporte, pour une entreprise, de nombreux atouts.

**Ensemble pour être plus forts.** En mutualisant les moyens, autant financiers, qu'humains et logistiques des entreprises, l'impact des collectifs de mécènes est décuplé. Avec une implication individuelle limitée, les entreprises s'unissent et atteignent des objectifs beaucoup plus élevés en exerçant un effet multiplicateur remarquable.

**Ensemble pour créer des liens.** Un regroupement implique une notion de réseau, que ce soit avec les autres membres, mais également avec le milieu associatif et culturel, les autorités locales, les médias ou la collectivité.

**Ensemble pour parler d'une seule et même voix.** Le collectif a une identité spécifique grâce à un nom et à un logo qui lui sont propres et permettent une communication cohérente et efficace.

**Ensemble pour partager.** Prendre part à un mécénat collectif, c'est se retrouver en dehors de son objet économique pour partager des points de vue et des expériences enrichissantes afin d'aboutir à une vision commune.

### **La plus-value de Prométhéa**

Les entreprises membres d'un collectif d'entreprises mécènes de Prométhéa bénéficient de son expérience, tant pour l'organisation, la gestion, la communication des actions, mais aussi de moments de rencontres particulièrement enrichissants et appréciés par les entreprises.

Les membres d'un collectif profitent également de l'expertise socioculturelle de Prométhéa en matière de projets.



Outre l'expérience et l'expertise de l'asbl, les entreprises disposent dans le cadre du collectif d'une visibilité et de relations publiques mises en œuvre par Prométhéa.

L'accès aux collectifs est réservé aux entreprises membres adhérents de Prométhéa. Il s'agit de collectifs fermés, en ce sens où l'adhésion est soumise à l'accord des membres et le nombre limité. Les montants de mécénat liés à chacun de ces collectifs varient entre 1000 et 2000€ HTVA.

Prométhéa compte aujourd'hui 4 collectifs d'entreprises mécènes axés sur une zone géographique ou un thème particulier: [BRUOCSELLA/CO-LEGIA/aKcess/CollectifPatrimoineWallon/Collectif Charlois](#)